

les associations **E.H.E.O.** existent
depuis 20 ans

E.H.E.O. actuelles

Albi
Auxerre
Avignon
Bastia
Bordeaux
Centre (Orléans)
Ile de France Ouest (Les Mureaux)
Lyon
Marseille (Provence)
Mulhouse
Palaiseau
Saintes
Strasbourg
Toulouse

Pour plus de renseignements
et d'informations

contacts téléphoniques :

06 88 90 68 35

ou

04 75 65 11 46

ou

06 88 11 47 01

Siège social

EHEO en Avignon
Mairie de Roquemaure
BP 21
30150 Roquemaure

<http://www.eheo.org>

Association

E.H.E.O.



enAVIGNON

Définition de l'**Ostéopathie** :

A la fois Art, Science et Technique, l'ostéopathie est une thérapie manuelle dont le but est de libérer les tensions du corps pour lui permettre d'exprimer toutes ses possibilités d'évolution, de guérison et de régénération.

Historique des **EHEO** :

Ce grand projet humanitaire a démarré dans les années 80, sur Paris et Grenoble grâce à l'action d'ostéopathes bénévoles (Marc Bozetto, Jean Pierre Barral) et des parents.

Le traitement en ostéopathie s'adressa à des enfants handicapés.

Ces « journées de l'enfant » se sont ensuite structurées en association EHEO.

Aujourd'hui, la France compte 14 associations effectives, d'autres sont en projet de création.

Missions de l'**association** :

Enfants Handicapés Espoir Ostéopathique en Avignon

Le traitement ostéopathique est destiné à des personnes handicapées, principalement aux bébés, enfants et adolescents ; parfois aux adultes.

Les difficultés ou souffrances peuvent être d'ordre physique, mental ou social.

L'association EHEO permet aux parents d'enfants en difficulté de sortir de leur isolement, d'offrir et de partager leurs expériences, de proposer un soutien et d'essayer de trouver des solutions..

Le contact entre parents, enfants et thérapeutes donne une dynamique et un élan d'**espoir**.

Les soins Ostéopathiques sont prodigués par un ou plusieurs praticiens bénévoles « Technique à 4 mains ».

Calendrier :

du 2^e semestre 2007 :

Les **mercredis**

19 septembre

17 octobre

14 novembre

12 décembre

Les séances se déroulent à Saint Laurent des Arbres (30), au Centre Culturel et Social.

La salle est mise à notre disposition par la municipalité.

L'adhésion se fait sous forme d'une cotisation annuelle, fixée à 60 euros pour l'année 2006.